



PROJET SALF

Rapport d'activités Juin 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	3
3 Légal.....	3
4 Media.....	5
5 Management.....	5
6 Relations extérieures.....	6
7 Conclusion.....	6

Points principaux

- Poursuite recrutement de nouveaux candidats pour une nouvelle équipe juristes, enquêteurs. 1 enquêteur et 1 juriste supplémentaire sont retenus en juin pour commencer la formation. Ce qui porte le nombre de juristes au 30/06/17 à 3 et le nombre d'enquêteurs à 3.
- Démarrage de la formation des stagiaires début juillet pour le département enquête et juridique. Un soutien à la coordinatrice sera apporté avec la venue d'Aimé Nya Fotseu Frisco pour la formation juridique et l'intervention d'un enquêteur en provenance du réseau EAGLE.
- Ralentissement temporaire de toutes les activités d'investigations lié à la restructuration du projet et en raison de l'absence de la coordinatrice du 03 au 18 juin 2017 pour raison médicale (intervention chirurgicale) suite à un accident du genou sur une opération en Guinée Conakry en Avril dernier.
- Suivi juridique des affaires en cour (2 audiences de restitution des contrebandes sur l'affaire des peaux Abdou Karim Diop, Kaolack)
- Dans le cadre du développement de nos relations extérieurs et de nos activités, meeting avec la DEA (Drug Enforcement Administration) et le responsable de l'ONG Panthera.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	01
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	01

- **01** enquête a été réalisée durant le mois de juin dans **1** région et portait sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	0
Nombre de trafiquants arrêtés	0
Nombre de trafiquants en fuite	0

0 opération réalisée au mois d'avril 2017.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	02 audiences au TI de Kaolack le 01 et le 07 juin portant sur la restitution des contrebandes (peaux) affaire Karim Diop pour la DPN
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	03 prison central de Dakar Mbacke Thiam, Ibrahima Sacko, Khadim Dia
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	01 appel. Lopez et lopez cas espagnols
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	00

- **0** audiences se sont tenues ce mois-ci au Tribunal de Grande Instance de Dakar avec **00** présumés trafiquants poursuivis. Zéro (**0**) trafiquant sous contrôle judiciaire. **00** décisions de justice au Mois de Mars. **02** trafiquants purgent une peine de prison de 4 mois et ont déjà fait 105 jours.
- L'appel pour le cas des espagnols D Barahona Lopez et Jm Lopez est en attente.
- 2 audiences se sont tenues au tribunal d'Instance de Kaolack et portaient sur la restitution de peaux dans l'affaire Abdou Karim Diop d'Octobre 2016.

Pour rappel :

Le 21/10/ 16 un trafiquant de Peaux d'espèces animales protégées du nom de Abdou Karim DIOP a été arrêté par la Direction des Parcs Nationaux et le Commissariat Central de Kaolack avec l'appui technique du projet SALF, en flagrant délit de détention de circulation et de commercialisation de 106 Peaux d'espèces (Lion, Panthères, Python, loutre, Serval, Chacal, Patas, Babouin, Crocodile, varan, Buffle, Guib Harnaché, Civette, Mangoustes) intégralement et partiellement protégées par

*le Code de la Chasse et de la Protection de la faune du Sénégal. La valeur marchande de ces espèces était estimée à plus de 2.500.000 FCFA sur le marché national. Le 30 novembre 2016 pour décision être rendue ,le Tribunal de Grande Instance de Kaolack, vide son délibéré comme suit : « le tribunal statuant publiquement et contradictoirement déclare le prévenu coupable du délit de détention, circulation et commercialisation d'espèces intégralement et partiellement protégés et de complicité d'abattage, le **condamne à 6 mois de prison avec sursis, le condamne à payer une amende de 500 mille F CFA et des dommages et intérêts d'un montant d'1 million de F CFA** - fixe la contrainte par corps au maximum. Appel en 2017.*

Lors de la 1ere audience du 01/06/17, le juge a examiné la demande des Parcs Nationaux, à savoir, la restitution des 106 peaux d'espèces sauvages protégées. Le Procureur audiencier s'est opposé à la restitution des contrebandes, souhaitant leur incinération, conformément à tous produits issus de la Criminalité. « On ne rend pas de la Cocaïne aux douaniers qui l'ont saisi parce que c'est eux qui l'ont saisi ! » .Le juge pris de court par la réquisition du procureur, a renvoyé sa décision au 07/06/17 pour étude du dossier.

Le 07/06/17, le Juge a ordonné la restitution des 106 peaux à la Direction des Parcs Nationaux.

- A la suite de cette décision, SALF va proposer au Ministère de l'Environnement un projet de centralisation de toutes les contrebandes saisies sur l'ensemble du territoire afin de maîtriser et gérer le devenir de ces contrebandes et de brûler régulièrement celles qui peuvent l'être.

Arrestation	00
Audition	00
Garde à vue	00
Déferrement	00
Retour de Parquet	00
Nouveau déferrement	00
Mandat de Dépôt	00
Transaction	00
Première audience	01/06/17 1ere audience restitution des peaux affaire 21/10/16
Dernière audience	07/06/17 audience de délibéré : restitution des peaux affaire 21/10/16
Total jours en détention	Interpelés le 14/03/17 les sieurs Sacko , Thiam et Dia ont fait à la date du 01/04/2017 (105) jours de détention ;

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	0	0

Le département média de SALF a produit **0** pièces médiatiques dans la presse sénégalaise dont **0** pièce télévision, **0** pièce radio, **0** pièces internet et **0** pièces presse papier.

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	0
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	0
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

- Poursuite recrutement de nouveaux candidats pour une nouvelle équipe juristes, enquêteurs. 1 enquêteur et 1 juriste supplémentaire sont retenus en juin pour commencer la formation. Ce qui porte le nombre de juristes au 30/06/17 à 3 et e nombre d'enquêteurs à 3.
- Démarrage de la formation des stagiaires début juillet pour le département enquête et juridique. Un soutien à la coordinatrice sera apporté avec la venue d'Aimé Nya Fotseu Frisco pour la formation juridique et l'intervention d'un enquêteur en provenance du réseau EAGLE.
- Ralentissement temporaire de toutes les activités d'investigations lié à la restructuration du projet et en raison de l'absence de la coordinatrice du 03 au 18 juin 201 pour raison médicale (intervention chirurgicale) suite à un accident du genou sur une opération en Guinée Conakry en Avril dernier.

- Suivi juridique des affaires en cour (2 audiences de restitution des contrebandes sur l'affaire des peaux Abdou Karim Diop, Kaolack). La coordinatrice se rend à Kaolack pour suivre l'audience de demande de la restitution des contrebandes par les Parcs Nationaux. Rencontre du procureur de la République et de ses 2 substituts pour évoquer cette restitution. Un débat est ouvert avec le conseiller juridique du Ministère de l'environnement, pour lancer un projet de centralisation des contrebandes saisies. A suivre.
- Dans le cadre du développement de nos relations extérieures et de nos activités, meeting avec la DEA (Drug Enforcement Administration) et le responsable de l'ONG Panthera.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		02	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
00	01		01

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
 1. DEA (Drug Enforcement Administration)
 2. Mr le responsable de l'ONG Panthera.

7 Conclusion

- Le mois de juin est marqué par un ralentissement franc des activités d'investigations et opérations liées à l'absence de la coordinatrice au sein du projet SALF, à son intervention chirurgicale du genou suite à son accident pendant une arrestation à Conakry. Toute fois le recrutement s'est poursuivi en juin et une nouvelle équipe démarrera sa formation le 01 juillet. A la suite de quoi es activités d'investigations et d'opérations reprendront normalement. Les relations avec nos partenaires se poursuivent positivement et de nouvelles collaborations sont en cour.